



Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI) et la Direction Maghreb de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) lancent un appel à projets, dont les objectifs visent à soutenir :

- Le réseautage et la mobilité des Enseignants-chercheurs, Chercheurs et Doctorants. L'implication des jeunes chercheurs est fortement recommandée ;
- La création de consortiums et de plateformes de recherche thématiques durables permettant de répondre aux appels à projets des bailleurs internationaux.

## Conditions d'éligibilité

### Universités/Etablissements éligibles

L'appel est ouvert aux :

- Universités/Etablissements marocains membres du réseau des établissements membres de l'Agence Universitaire de la Francophonie (Porteurs des projets).
- Universités/Etablissements membres du réseau de l'Agence Universitaire de la Francophonie dans le monde (Partenaires).

La participation des représentants du monde professionnel et de la société civile aux projets est fortement encouragée et constituera une valeur ajoutée au moment de la sélection.

**NB :** Les Universités/Etablissements porteurs des projets doivent être membres de l'AUF au moment de la signature de la convention de projet (être à jour dans le paiement de la cotisation à l'AUF).

### Consortium éligible

Les propositions de projets doivent être déposées par un consortium composé de quatre institutions :

- Deux Universités/Etablissements marocains membres de l'AUF dont au moins une Université publique porteuse du projet ;
- Deux Universités/Etablissements de deux pays différents membres de l'AUF (Liste des établissements membres de l'AUF : [https://www.auf.org/les\\_membres/nos-membres/](https://www.auf.org/les_membres/nos-membres/)).

Le coordonnateur marocain du projet doit obligatoirement être en activité dans l'Université porteuse du projet. Des chefs de projet doivent être désignés dans chaque établissement partenaire.

## CALENDRIER DE L'APPEL

05/11/2021	Lancement de l'appel à projets – ouverture de la plate-forme en ligne
05/12/2021	Date limite de dépôt des propositions de projets
15/12/2021	Évaluation des propositions de projets par les commissions d'experts
20/12/2021	Sélection par la Commission mixte des projets à financer et publication des résultats
Avant le 31/12/2021	Signature des contrats / conventions et démarrage des projets



## Durée des projets

La durée du projet ne pourra pas excéder une année à partir de la date de signature des conventions pour chaque projet.

## Moyens financiers

Le financement accordé par l'AUF varie en fonction de la taille et de l'envergure des projets. Le budget maximal octroyé pour un projet ne pourra dépasser 10 000 € dont :

- Maximum 50% du budget sera accordé aux équipes marocaines impliquées dans le projet.
- Maximum 50% du budget sera accordé aux équipes partenaires impliquées dans le projet.

Un financement supplémentaire sera accordé par le MESRSI aux équipes marocaines relevant des Universités/Etablissements publics. Le budget maximal octroyé pour un projet ne pourra dépasser 2000 €.

## Dépenses éligibles

- Bourses de mobilité à destination des doctorants et des enseignants-chercheurs
- Missions d'expertise, d'échanges de bonnes pratiques et de montage de projets internationaux
- Organisation de séminaires, journées d'étude, ateliers de recherche

## Procédure de sélection

- Les dossiers seront soumis à une évaluation par des experts. Sur la base des résultats de l'évaluation scientifique et à concurrence des budgets disponibles, une Commission mixte, composée de représentants du MESRSI et de l'AUF, établira la liste de projets à financer ainsi que le budget accordé pour chaque projet.
- La liste des résultats définitifs sera mise en ligne sur les sites des partenaires.





Critère d'évaluation	Note maximale
<b>1. Qualité de la proposition de projet</b> <i>L'importance de la thématique abordée et des objectifs proposés ; l'originalité des solutions envisagées ; méthodologie et plan de travail</i>	20
<b>2. Qualité et expertise des équipes de chercheurs dans le domaine du projet</b> <i>L'expertise scientifique du coordonnateur du projet et de l'équipe-projet ; publications des chercheurs impliqués dans le projet dans les revues avec facteur d'impact ou incluses dans des bases de données reconnues internationalement dans le domaine scientifique de la proposition du projet</i>	20
<b>3. Complémentarité des activités prévues dans le projet</b> <i>Les complémentarités des équipes de chercheurs (apports mutuels, répartition équilibrée des périodes de mobilité) ; la valeur ajoutée de la coopération ; l'implication des doctorants et chercheurs post-doc</i>	20
<b>4. Efficience</b> <i>La cohérence entre les activités prévues dans le projet et le budget demandé (effet de levier pour d'autres sources de financement)</i>	10
<b>5. Cohérence entre les activités du projet et les objectifs de l'appel</b> <i>Planification des activités, intégration de l'approche multidisciplinaire, d'une méthodologie de recherche appliquée et de la dimension pluri-acteurs (OSC, représentants du monde professionnel, etc.).</i>	30
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

## Signature des conventions

Le financement des projets sélectionnés sera mis en place à travers la (les) Convention(s) conclue(s) entre l'AUF, le MESRSI et les Universités/Etablissements membres du consortium.





## Suivi des projets

Deux rapports sont demandés pour la durée du projet : un rapport scientifique et financier intermédiaire (après 6 mois de mise en œuvre du projet) et un rapport scientifique et financier final.

**A l'issue du projet, les partenaires sont encouragés à répondre conjointement à un appel dans le cadre du programme *Horizon Europe* de l'Union Européenne ou à tout autre programme international de recherche.**

## Constitution du dossier

Le dossier de candidature doit être complété EN LIGNE. Une Université/Etablissement peut déposer plusieurs projets, mais un porteur de projet ne peut déposer qu'un seul dossier.

Le formulaire doit être renseigné par le coordonnateur du projet au nom du consortium.

**Le dossier doit comprendre les pièces suivantes (à joindre au formulaire, en fichiers attachés) :**

- Le descriptif du projet (établi conformément à l'annexe 1 du présent document) ;
- Le budget prévisionnel détaillé (établi conformément à l'annexe 3 du présent document) ;
- Le *curriculum vitae* synthétique du coordonnateur de projet dans les Universités/Etablissements partenaires ;
- Les *curriculum vitae* synthétiques des chefs de projet dans les Universités/Etablissements partenaires ;
- Les lettres d'engagement des Universités/Etablissements partenaires du projet (visées par le chef de l'Université/l'Etablissement).

## Modalités de candidature

- Le formulaire de candidature doit être renseigné EN LIGNE à l'adresse : <https://formulaires.auf.org/>
- Toutes les pièces constitutives doivent être rédigées en français.
- Les pièces composant le dossier doivent être jointes sous format électronique au formulaire en ligne.
- **Aucune pièce complémentaire ne sera acceptée après la validation du formulaire en ligne, même si l'appel à projets est encore ouvert.**
- **Aucune candidature envoyée à l'AUF par courrier postal ne sera prise en considération.**



Royaume du Maroc

Ministère de l'Enseignement Supérieur,  
de la Recherche Scientifique et de l'Innovation



## **NOUS CONTACTER**

**Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation**

**Direction de la Recherche Scientifique et de l'Innovation:**

M. Anas CHOKAIRI

Chef de service à la DRSI

[chokairi.anas@gmail.com](mailto:chokairi.anas@gmail.com)

**Agence Universitaire de la Francophonie**

**Direction Maghreb de l'Agence Universitaire de la Francophonie:**

M. Mokhtar GUERRICHE,

Responsable de projets à la Direction Maghreb de  
l'AUUF

[mokhtar.guerriche@auf.org](mailto:mokhtar.guerriche@auf.org)



**Royaume du Maroc**  
Ministère de l'Enseignement Supérieur,  
de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

## APPEL À PROJETS POUR LA CRÉATION DE CONSORTIUMS À TRAVERS LA MOBILITÉ ET LE RÉSEAUTAGE



**Date limite**

**5 décembre 2021**



**Infos et conditions**

<https://mabourse.enssup.gov.ma>

<https://www.enssup.gov.ma>

<https://www.auf.org/nouvelles/appels-a-candidatures/appel-projets-pour-la-creation-de-consortiums-travers-la-mobilite-et-le-reseautage/>

Direction de la Coopération et du Partenariat

